

Présents :

Enseignants : Mmes Bannier, Bonnier, Bosco, Murat, Civet, Guilbaud, Déat, Durak, Clapier, Wahbi, M Bourghelle, Moine

Psychologue scolaire : Mme Pouliez

FCPE : Mme Rasolo Mme Beaurain de Beaulieu, Amiridis, Louvet et Michaut

PEEP : Mmes Granger et Suzineau-Lempereur, M Batoufflet

Représentante mairie : Mme Ribaute-Picard

Coordinateur périscolaire : M. Vasse

DDEN : M. Moyon (excusé)

## Ecole élémentaire Félix Toussaint

Christophe Bourghelle  
Directeur de l'école  
Allée Félix Toussaint  
78800 HOUILLES

Téléphone - Fax  
01-30-86-33-93  
Mail :  
[0780889t@ac-versailles.fr](mailto:0780889t@ac-versailles.fr)

## 1. Fonctionnement de l'école

Le Procès-Verbal du conseil d'école précédent est adopté.

## 2. Restauration scolaire et hygiène

### • COVID :

M. Bourghelle indique que 4 cas positifs ont été signalés chez les élèves depuis le début de l'année. Un mot a été mis dans les cahiers de liaison pour signaler ces cas. Le protocole sanitaire est presque inchangé par rapport au mois de juin et implique :  
-une aération régulière des classes  
-le lavage des mains au moment des récréations

Questions des parents d'élèves :

### Quel est le nombre moyen d'enfants fréquentant la cantine par jour ?

M. Vasse indique qu'en moyenne, avec les deux écoles confondues, entre 400 et 430 enfants déjeunent à la cantine tous les jours. Cela comprend les deux écoles Toussaint et Guesde.

## 3. Vie scolaire

### • Rentrée scolaire :

Elle s'est bien passée dans l'ensemble.

CP Mme Bannier 20 élèves

CP M. Bourghelle et Mme Bosco 20 élèves

CP Mme Wahbi 20 élèves

CE1 Mme Guilbaud 25 élèves

CE1 Mme Bonnier 25 élèves

CE2 Mme Durak 26 élèves

CE2 Mme Civet 27 élèves

CM1 Mme Murat 29 élèves

CM1 M. Moine 29 élèves

CM2 Mme Clapier 25 élèves

CM2 Mme Déat 25 élèves

Question des parents d'élèves :

### Les enseignants ont-ils reçu à ce jour, la totalité des fournitures commandées, notamment les manuels ?

Les derniers manuels ont été reçus. Beaucoup de soucis de commandes et de livraisons de commandes ont été constatés cette année.

Mme Ribaute-Picard indique que les commandes de manuels ne seront plus assurées par le même prestataire pour la prochaine rentrée.

#### • **Elections des parents d'élèves :**

Elles ont eu lieu le vendredi 7 octobre uniquement par correspondance.

Nombre d'inscrits sur la liste : 455 Nombre de votants : 325

Le pourcentage de participation était de 71,3% contre 44% l'année dernière et 38,54% il y a 2 ans.

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 26

Résultats : 171 suffrages pour la FCPE et 128 suffrages pour la PEEP

Ce qui donne 6 sièges pour la FCPE et 5 pour la PEEP.

#### • **Rased : Projet Phare**

Le projet phare est présenté par Mme Poulez et M.Bourghelle à l'aide d'un diaporama dédié.

Etant donné que ce projet phare concerne avant tout le harcèlement durant les périodes scolaires, les fédérations de parents d'élèves demandent à Mme Ribaute-Picard si une formation des animateurs pourrait être envisagée concernant ce sujet sachant que le harcèlement survient principalement sur la période méridienne.

Question des parents d'élèves :

**Une action de prévention au harcèlement est-elle envisagée cette année comme cela avait été le cas l'année passée ?**

Malheureusement le faible effectif du RASED (qui intervient dans plusieurs écoles de la ville) ne leur permettra pas d'intervenir à nouveau cette année dans l'ensemble des classes.

Une intervention est néanmoins à envisager pour les classes de CP.

#### • **Elèves à besoin particulier :**

Question des parents d'élèves :

**Il semblerait que tous les enfants ayant besoin d'AVS ne puissent pas en bénéficier faute d'AVS en nombre suffisant. Qu'en est-il ?**

M.Bourghelle indique qu'actuellement il y a 9 élèves qui nécessitent un accompagnement dans l'école et 2 dont le dossier est en cours. Parmi les 9 élèves, 2 élèves n'ont pas d'Aesh réellement attribués et n'ont qu'une aide partielle en fonction des disponibilités.

Mme Poulez indique que les dossiers déposés auprès de la MDPH sont lourds, ce qui peut expliquer les délais d'attribution d'Aesh, mais que le principal problème concerne le recrutement de personnel.

#### • **Règlement intérieur :**

Après relecture, M. Bourghelle indique qu'il a été demandé d'ajouter le projet Phare dans le règlement intérieur, dans un paragraphe déjà existant.

« Afin de prévenir les violences et pour lutter contre des situations d'intimidation, un **pôle ressource** composé d'enseignants spécialisés, de conseillers pédagogiques et de psychologues scolaires est mis en place au sein de la circonscription de Chatou. Ces professionnels pourront intervenir auprès des élèves, **dans le cadre du programme Phare (lutte contre le harcèlement à l'école)** lorsque cela s'avèrera nécessaire, sous forme de courts échanges réalisés sur le temps scolaire. Lors de ces entretiens, les élèves seront accompagnés pour proposer des solutions concrètes. Cela leur permettra ainsi de devenir des acteurs à part entière dans la résolution des problèmes de climat scolaire qu'ils rencontrent.

- **OCCE :**

Les comptes de coopérative 2021-2022 ont été signés par Mesdames Granger et Rasolo.

Il y avait à la fin de l'exercice précédent 8993€49 centimes.

Assurance : 75€90

Cotisation OCCE : 557€70

Photos : elles ont rapporté 2188€ à l'école

Participation volontaire des familles : 4620€ contre 6052€ l'année précédente

Subvention de la caisse des écoles : 2224€63

L'appel au don sera fait après les vacances de la Toussaint. Mme Rasolo indique qu'il serait souhaitable de préciser dans le mot qu'il n'y aura qu'un seul appel aux dons durant l'année scolaire.

- **Evaluations nationales :**

Les évaluations nationales ont été passées par les CP et les CE1 du 12 au 21 septembre.

Pour les CP, les élèves ont passé 3 épreuves de français et 2 de mathématiques. En français, il y avait des exercices de reconnaissance de lettres, de sons, de compréhension de phrases, de compréhension d'un texte lu. En mathématiques, il y avait des exercices de connaissance des nombres, des problèmes, du calcul mental.

Pour les CE1, les élèves ont également passé 3 épreuves de français et 2 de mathématiques. En français, il y avait des épreuves de compréhension de phrases, de texte, de l'orthographe, de la lecture à haute voix. En mathématiques, il y avait comme pour les CP des exercices de connaissance des nombres, des problèmes, du calcul mental.

Les enseignants ont ensuite rentré les données sur un site dédié, et les résultats ont été communiqués. Afin d'analyser ces résultats, un conseil de cycle a été réalisé avec l'équipe enseignante et Mme Besson (Rased). Les élèves en difficulté à l'issue de ces évaluations auront des suivis particuliers (APC, groupe de lecture avec Mme Besson, demande au médecin scolaire, travail différencié...).

De même une rencontre a été proposée aux familles des élèves dont les résultats sont « échoués », pour les autres, les résultats ont été communiqués via le cahier de liaison.

D'autres évaluations sont prévues au mois de février pour les CP.

- **Projets de l'année :**

Le thème de l'année est « Fils, ficelles et laine. ». Ce thème repose sur une étude qui montrait une meilleure réussite scolaire pour des élèves qui pratiquaient des activités comme la couture avant leurs évaluations. Cela permettrait une meilleure concentration.

Les 3 classes de CP participent à **Ecole et cinéma**. Les séances se dérouleront au cinéma de Sartrouville.

Des sorties « découverte » ont eu lieu à la médiathèque de Houilles pour les CP.

Des **sorties en forêt** ont eu lieu pour les CP et CE1.

Conférences de La Cicadelle pour tous les niveaux.

Le **carnaval** : la date n'a pas été encore fixée.

D'autre part des élections de délégués sont en cours dans les classes et un conseil de délégués aura lieu après les vacances de la Toussaint.

**La collecte alimentaire** au profit de l'association l'Escale aura lieu du 17 au 21 octobre.

Questions des parents d'élèves :

**Quels sont les voyages scolaires prévus cette année ? Des actions spécifiques seraient-elle souhaitables de type : vente de gâteaux, bourse du livre, des jouets... ?**

Mmes Déat et Clapier indiquent qu'un projet de classe découverte sur le thème « Histoire de Paris » est prévu pour les CM2. Le projet sera soumis à l'inspection puis à la direction académique. S'il est validé, la classe découverte aura lieu en juin.

Les ventes de gâteaux ne rapportant pas assez pour l'organisation qu'elles demandent, les enseignantes ont préféré opter pour une sortie de proximité afin de limiter le coût.

Les enseignantes ne sont pas favorables à des ventes ponctuelles et préféreraient solliciter l'aide ponctuelle des parents durant le séjour pour les besoins de leur voyage. De ce fait, il n'a pas été discuté des différentes actions envisageables pour financer ce voyage.

• **EPS :**

Question des parents d'élèves :

**L'école bénéficie-t-elle de suffisamment de créneaux dans les gymnases pour pouvoir pratiquer l'EPS ?**

M.Bourghelle indique que les créneaux sont au gymnase Brondani. Les créneaux sont en priorité réservés par les collèges et ceux qui restent sont à répartir entre les écoles Toussaint, Guesde et Réveil Matin. Les disponibilités sont différentes suivant les périodes de l'année. Malgré tout le nombre paraît actuellement satisfaisant à l'équipe enseignante. Pour le moment les disponibilités de l'AGH n'ont pas encore été communiquées.

• **Cours de langue et EILE :**

Question des parents d'élèves :

**Qu'en est-il de la mise en place de la pratique d'une autre langue (portugais, arabe... ) ?**

M.Bourghelle indique que les cours d'EILE de langue arabe devraient commencer après les vacances, un professeur, Mme Benaifa, a contacté l'école ce jour pour les inscriptions. Concernant le portugais un professeur n'a pas encore été nommé. L'information a été mise dans le panneau de l'école.

Suite à une question de Mme Suzineau-Lempereur, Monsieur Bourghelle indique que l'apprentissage de l'italien n'est pas assuré à Toussaint, malgré la possibilité de choisir cette option dans le formulaire d'inscription.

Questions des parents d'élèves :

**Les cours d'allemand sont-ils bien dispensés ? Les élèves en bénéficiant suivent-ils également les cours d'anglais ?**

Les cours d'allemand sont assurés par Madame Lemoine. Ils ont commencé le 7 octobre et se dérouleront jusqu'au 31 mars 2023. Ils se déroulent le lundi après-midi et le vendredi matin. Les élèves qui font allemand bénéficient des cours d'anglais en dehors de ces dates.

- **Plan mercredi :**

Le *Plan mercredi* est destiné à encadrer les temps périscolaires du mercredi en organisant des activités riches et diversifiées.

Ce *Plan mercredi* fait partie du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Le PEDT permet un partenariat entre les collectivités territoriales volontaires et les services de l'état afin de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité dans le respect des compétences de chacun et la complémentarité des temps éducatifs (temps scolaire et périscolaire).

M.Bourghelle rappelle ainsi les objectifs principaux du PEDT : handicap/harcèlement/parentalité et citoyenneté. Le projet d'école contient les axes suivants :

Axe 1 : Des dynamiques renouvelées au cœur des apprentissages qui contient 3 objectifs : S'épanouir dans les apprentissages, stimuler l'autonomie, la persévérance et l'engagement et enfin accompagner le parcours des élèves

Axe 2 : Des collectifs apprenants et engagés avec les 3 objectifs suivants : s'évaluer dans un collectif, se former collectivement et oser ensemble

Axe 3 : Apprendre s'épanouir et se transformer dont les objectifs sont : accélérer les succès des territoires, le bonheur des lieux pour bien vivre, cultiver des lieux apprenants.

- **Organisation des activités périscolaires :**

M. Vasse, coordinateur périscolaire, a été sollicitée par les fédérations de parents d'élèves afin que des éclaircissements soient apportés concernant le temps périscolaire.

Questions des parents d'élèves :

**Serait-il possible que le fichier des inscriptions aux activités périscolaires afférent à une journée soit imprimé de façon plus rapprochée de cette journée ?** En effet, il semble que les annulations des réservations (faites 3 jours avant), ne soient pas systématiquement prises en compte. Il est ainsi arrivé que des enfants soient dirigés vers l'activité annulée. Nous avons conseillé d'écrire un mot dans le cahier de correspondance pour confirmer la désinscription mais ne serait-il pas possible de dispenser les parents de cette contrainte (risque d'oubli et de surcoût).

M. Vasse indique que malheureusement il est compliqué d'imprimer les listes deux fois dans la semaine. Il précise cependant qu'il est possible de lui envoyer un SMS, afin que les enfants puissent rentrer manger à la maison par exemple. En terme de facturation, les changements n'auront pas d'incidence.

Mme Ribaute-Picard indique cependant que la municipalité souhaiterait mettre en place une édition des listes deux fois par semaine.

**Les parents remplissent, en début d'année, deux fiches de renseignements distinctes, l'une à destination de l'école et l'autre à destination du périscolaire. Ne serait-il pas possible de mutualiser et de ne demander qu'une seule fiche de renseignements pour les 2 usages ?**

M. Bourghelle précise que les fiches renseignement de l'école sont pré-remplies afin de faire gagner du temps aux familles.

Mme Ribaute-Picard indique que réglementairement les deux fiches sont nécessaires pour ces deux temps différents (scolaire et périscolaire).

**Identification des animateurs : il avait été convenu que l'équipe périscolaire porterait, durant tout le mois de septembre, un badge mentionnant le prénom (pour que les enfants puissent savoir à qui ils s'adressent) ainsi qu'un gilet avec un code couleur pour différencier coordinateurs/animateurs. Est-ce que ça a été fait ?**

M. Vasse indique que cela n'a pas été fait. Les enfants semblent cependant facilement identifier les animateurs des temps périscolaires.

**Quelle est la répartition du nombre d'animateurs dans la journée (accueil matin, pause méridienne, garderie et accueil du soir) ? En cas de sous effectifs, comment est géré l'encadrement des enfants ?**

Accueil matin : 2  
Pause méridienne : 15  
Soir : 5 en moyenne

En cas de sous-effectif, M. Vasse lui-même et Isabelle (coordinatrice Guesde) interviennent sur le terrain.

Mme Ribaute-Picard précise que la ville rencontre malheureusement de grosses difficultés de recrutement. Idéalement, il en faudrait 17 sur la pause méridienne.

**Existe-t-il un règlement / une charte de bonne conduite pour le temps de la cantine ou sur les temps périscolaires ? Arrive-t-il que des sanctions soient mises en place par les animateurs ?**

M. Vasse ne met pas en place de règlement particulier, autre que le règlement du temps périscolaire en ligne.

Il indique que malheureusement, les enfants ne sollicitent que peu les adultes en cas de conflits. Un travail est mis en place pour régler cette problématique afin que les élèves ne règlent pas les conflits eux-mêmes. M. Vasse souhaiterait, quant à lui, privilégier et encourager les situations de jeux et d'activités entre enfants et animateurs afin d'occuper les élèves et créer un lien avec les animateurs. Toutefois, cela est encore difficile à mettre en place par manque de temps et d'effectif.

Les fédérations de parents souhaiteraient un règlement plus explicite et des sanctions plus adaptées pour les situations problématiques répétitives.

M. Vasse souhaiterait quant à lui privilégier et encourager les situations de jeux et d'activités entre enfants et animateurs, bien que cela soit encore difficile à mettre en place.

Les fédérations de parents souhaiteraient quant à elles plus d'animateurs sur le temps du midi. Elles proposent d'échanger avec les parents afin de gagner leur adhésion et créer un dialogue avec les enfants.

**Des problèmes ont-ils été rencontrés suite au rétrécissement de la cour de récréation (accidents, tensions accrues entre enfants...) ?**

Les activités habituellement proposées lors de la pause méridienne autour et dans la « petite maison » ont malheureusement dû être annulées. L'espace de jeux dans la cour s'en est bien entendu vu diminué.

## **Quel est le nombre moyen d'enfants inscrits quotidiennement à l'étude, à la garderie de 16h30-18h et à celle de 18h-19h ?**

Etude, lundi jeudi : 110 Mardi, vendredi : 85  
Garderie 16h30-18h : 70/80  
Garderie 18h/19h : une trentaine

**Les parents ayant des enfants dans des écoles distinctes ont des difficultés pour récupérer les 2 enfants dans les horaires impartis. Risque de facturation d'un surplus pour un enfant. Une tolérance pourrait-elle être instaurée le soir concernant ces parents même s'agissant d'écoles proches (ex : Toussaint / Piaget) ?**

Si les écoles sont éloignées, les parents doivent demander une demande de 20 minutes gratuites (ne vaut pas pour Toussaint-Piaget) auprès du service scolaire. Mme Ribaute-Picard indique que malgré la prolongation des horaires de garderie à 19h, des retards subsistent.

Les fédérations précisent que certains parents s'organisent pour récupérer leurs enfants en avance en maternelle mais la file d'attente ne leur permet pas d'arriver à l'heure à l'école primaire.

**Une porte ouverte a eu lieu fin septembre sur le temps périscolaire du soir. Avez-vous reçu beaucoup de parents ? Serait-il envisageable pour l'année prochaine de prévenir les fédérations de parents d'élèves, qui peuvent également relayer l'information par mail aux parents ?**

Seules deux personnes étaient présentes.

L'information a été affichée le mardi pour le jeudi. Les fédérations regrettent ce court délai.

M. Vasse et Mme Ribaute indiquent qu'une meilleure communication sera mise en place l'année prochaine.

## **5. Sécurité et équipement**

### **• Sécurité incendie :**

L'alerte a eu lieu le 9 septembre. Le temps d'évacuation était de 1 minute 55 secondes. Tout s'est bien déroulé.

### **• Travaux extérieurs :**

Questions des parents d'élèves :

**La reprise des travaux est-elle prévue pour la flaque d'eau au niveau du portail a-t-elle bien été effectuée ?**

Oui, les travaux ont été effectués en juin 2022.

**Toutes les classes sont-elles maintenant équipées de balayettes et pelles ?**

M.Bourghelle indique que non, malgré la demande Astech. Mme Ribaute-Picard indique qu'une demande a été faite pour l'année prochaine.

**Avez-vous une visibilité sur l'ajout de racks vélo/trottinettes supplémentaires devant l'école ?**

M.Bourghelle indique qu'une réunion a bien eu lieu l'an passé pour voir l'emplacement, mais depuis, il n'a plus de nouvelle. Mme Ribaute-Picard indique qu'un dossier de subvention est en cours.

## **Quelle est la date de remise en route du chauffage ?**

7 novembre 2022. Mme Ribaute-Picard indique que si la température baisse fortement, la date pourra être avancée. La température requise dans une classe étant de 19°C.

## **Un projecteur est constamment allumé au-dessus des panneaux d'affichage de l'école, serait-il possible de faire quelque chose ?**

Il s'agit d'un projecteur à détection de mouvement qui s'éteint donc tout seul.

### **• Petite maison :**

**Avez-vous plus de visibilité sur une période d'intervention pour les travaux ?**

Suite à une expertise, le périmètre de sécurité à l'extérieur a été réduit mais l'accès au bâtiment reste interdit du fait du risque potentiel d'écroulement du plafond intérieur.

Mme Ribaute-Picard indique être en attente des dates d'interventions des sociétés mais qu'il y a 2 hypothèses, des réparations possibles ou une destruction du bâtiment.

Mme Wahbi secrétaire de séance

M Bourghelle président de séance